



PRÉFET DE LA MARNE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLURIAL NOVILIA

La création d'un lotissement "Les Promenades de Damoiselle"

ENQUETE PREALABLE A UNE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

LE PRÉFET DE LA MARNE COMMUNIQUE :

En application du code de l'environnement et de l'arrêté préfectoral n° 06-2019-EP du 17 janvier 2019, il sera procédé à la mairie de BETHENY à une enquête publique sur la demande présentée par le directeur de PLURIAL NOVILIA en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour la création d'un lotissement "Les Promenades de Damoiselle" sur le territoire de la commune. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de BETHENY - Place de la Mairie - 51450 BETHENY.

En conséquence, un dossier d'enquête sera déposé à la mairie de BETHENY pendant 30 jours entiers et consécutifs, **du lundi 18 février 2019 à partir de 10 heures au mardi 19 mars 2019 inclus jusqu'à 17 heures**, pour que les habitants et intéressés puissent en prendre connaissance aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie. Il sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Loi-sur-l-Eau et consultable sur un poste informatique mis en place à la mairie de BETHENY aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie.

Toute information pourra être demandée à Madame Isabelle LEGRAND, responsable du dossier, téléphone 03 26 04 98 11, par mail à l'adresse isabelle.legrand@plurial.fr ou par voie postale - 2, Place Paul Jamot - CS 80017 - 51723 REIMS cedex, à la DDT de la Marne par mail à l'adresse ddt-seepr-pe@marne.gouv.fr ou par voie postale - service environnement, eau, préservation des ressources - cellule politique de l'eau - 40, boulevard Anatole France - BP 60554 - 51022 Châlons-en-Champagne cedex.

M. Jean-Pierre GADON, commandant de police honoraire, désigné commissaire-enquêteur, siègera **en mairie de BETHENY** les :

- lundi 18 février 2019 de 10 heures à 12 heures (ouverture d'enquête)
- mercredi 6 mars 2019 de 10 heures à 12 heures
- mardi 19 mars 2019 de 15 heures à 17 heures (fin d'enquête)

Les observations et propositions du public pourront être directement consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou être adressées par écrit à la mairie de BETHENY, à l'attention de M. Jean-Pierre GADON, commissaire-enquêteur, qui le visera et l'annexera au registre d'enquête.

Elles pourront également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante ddt-seepr-pe@marne.gouv.fr en précisant l'intitulé de l'enquête dans l'objet du courriel. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Loi-sur-l-Eau

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur pourra être consultée auprès de la mairie de BETHENY - Place de la Mairie 51450 BETHENY, à la DDT de la Marne - service environnement, eau, préservation des ressources - cellule politique de l'eau - 40, boulevard Anatole France - 51022 Châlons-en-Champagne cedex, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et dans les mêmes conditions de durée sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Loi-sur-l-Eau

Au terme de cette enquête, le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à l'autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou une décision de refus prise au titre de chacune des demandes.

Châlons-en-Champagne, le 21 JAN 2019

Pour le préfet et par délégation,
Le responsable de la cellule "politique de l'eau"

Florent COLIN